

21.03.2024 18h30 – Réunion du Groupe de travail - CPTS PARIS NEUF

« Parcours pluriprofessionnel de prise en charge des TND chez l'enfant »

Lieu : Pôle Santé Bergère

Participants : Gwenaëlle d'Acremont (Pédiatre. Référente); Hélène Guyony-Crozat (orthophoniste); Marie Rouvière (Orthophoniste); Mireia Sébé (Kinésithérapeute); Emmanuelle Pomella (Psychomotricienne); Marion Samama (Psychologue); Christophe Pénicaud (Psychologue clinicien); Amélie Permin (Ergothérapeute); Laetitia Houdoyer (Psychologue Education nationale); Idir Aknouche (Chef de projet E-santé M2A/DAC Paris Nord-Est); I. Labusquière (Coordinatrice CPTS)

Excusées : Emilie Chicheportiche (Psychomotricienne); Virginie Hubert (Orthophoniste).

La coordinatrice de la CPTS rappelle que la recherche de l'infirmière/professionnel paramédical « facilitatrice de parcours » se poursuit. Afin d'accélérer le processus de recrutement qui dure, le Bureau de la CPTS a décidé d'étendre le poste de mi-temps à plein temps, avec élargissement corrélatif des missions du poste.

1/ Présentation d'un projet de schéma de parcours sur le TDAH

L'amorce d'un projet de parcours, travaillé par un sous-groupe de travail préalable, est présenté, débattu et ajusté avec les participants.

Il s'agit de travailler sur le TDAH mais il convient de garder en tête qu'il s'agit d'abord d'un exercice pour appréhender la méthodologie du parcours, l'objectif étant au-delà de prendre de la hauteur et d'élargir ensuite à un dispositif de repérage (et diagnostic) précoce de l'ensemble des TND de l'enfant.

Au fur et à mesure de la discussion, plusieurs questions se posent qui nécessiteront une réflexion plus approfondie, au cours des prochaines séances, avant arbitrage.

Ainsi les principaux points suivants seront à arbitrer :

- Utilisation d'1 ou plusieurs questionnaires d'évaluation (avec échelle) ;
- Réalisation de ces questionnaires d'évaluation en amont ou pendant la consultation ;
- Si questionnaire négatif, quelle orientation du MT vers qui... ?
- Examen des différences entre la fiche de repérage de la PCO et la fiche d'adressage de la CPTS du 18^e qui sont 2 outils complémentaires, la seconde comportant davantage de renseignements administratifs ;
- Utilisation d'un questionnaire pour les enseignants scolaires et lien avec l'équipe éducative
- Bilan neuropsychologique : à quelle étape faut-il le proposer ? à voir en fonction des recommandations TDAH de la HAS.

2/ Mise en place de professionnels de santé référents TND sur le 9^e arrondissement

Afin de parvenir à notre objectif de faire monter en compétences 2 ou 3 MG/pédiatres, qui seront les référents du territoire en matière de TND pour les autres médecins généralistes, chacun recherche dans ses contacts afin de partager, lors du prochain groupe de travail, les noms des médecins qui pourraient être intéressés.

3/ Outil de coordination de parcours

Idir Aknouche rappelle qu'un outil de coordination de parcours, Santélien, qu'il présente brièvement, sera mis à disposition à l'automne 2024. D'ores et déjà le WhatsApp de cet outil est disponible. Il permettra de disposer au même endroit de l'ensemble des documents concernant les patients.

Date de la prochaine réunion du groupe de travail : le 16 mai 2024 à 18h30.

Entourage médical:

MG, pédiatre, infirmière scolaire, médecin scolaire, PEC déjà initié: orthophoniste, psychomot, kiné, psy

Entourage éducatif:

famille, école, centre d'accueil, activité extra-scolaire

Trouble, Plainte évoquant un TDAH chez un enfant à partir de 5 ans

Condition d'orientation :

Âge de l'enfant supérieur à 5ans
Durée du trouble supérieur à 3ans
Trouble dans tous les environnements (scolaire, extra-scolaire, familial)



Médecin traitant ou pédiatre

1^{ère} consultation: Recueil de la plainte

Remise de questionnaires à destination des parents et de l'enseignant

- Questionnaire Conners pour les parents
- Questionnaire SNAP-IV26

Remplissage du questionnaire



2^{ème} Consultation: Analyse du questionnaire

Si signes d'alerte + :

- Remplir fiche d'adressage
- Mise en relation avec la facilitatrice de parcours

Consultation Ophtalmologue

Bilan ophtalmologue + Tests neurovisuels **obligatoire**

Consultation Neuropsychologue

Bilan neuropsychologique avec tests attentionnels et fonctions exécutives

Consultation Psychomotricienne

Bilan psychomoteur **obligatoire**

Synthèse de l'enseignant scolaire

Création questionnaire pour enseignant **obligatoire**

Consultation ORL

Tests auditifs **obligatoire**

Facilitatrice de parcours

Orientation de l'utilisateur vers un professionnel ou une structure

Facilitatrice de parcours

- Intégrer l'enfant dans le parcours
- Adresser l'enfant vers un médecin référent TDAH

Médecin traitant ou pédiatre

Médecin généraliste /pédiatre référent

Consultation longue 1h

Organiser le bilan en fonction des résultats

médecin spécialiste

CMP, PCO, libéral : neuropédiatre et/ou pédopsychiatre

Synthèse avec les pros concernés



Orthophonie ergothérapie

Selon les besoins